

## Introduction par Mgr Jordy de la messe mémorielle 3 mars 2024

Frères et sœurs, chers amis,

Il y a près de trois ans maintenant qu'à l'assemblée des évêques de France à Lourdes, la décision était prise de faire mémoire chaque année des personnes victimes de violences sexuelle dans l'Église, chaque année le 3<sup>ème</sup> vendredi de Carême ou dans la semaine en question.

Cette célébration, nous l'avons déjà vécue à deux reprises. Nous avons fait le choix, pour l'instant, qu'elle ait lieu le dimanche pour lui donner plus d'échos pour continuer à sensibiliser largement.

Cette célébration est un moment où nous voulons dire notre honte pour le mal commis, notre peine devant la souffrance et le drame vécus par ceux et celles qui ont été victimes d'agressions sexuelles dans l'Église.

C'est aussi l'occasion de redire notre détermination à accueillir les victimes, à les écouter, à reconnaître le mal qui a été fait et à aider à la réparation. Pour cela, vous le savez, l'Église Catholique de France a créé l'INIRR, l'Instance Nationale Indépendante de Reconnaissance et de Réparation. Près de 1500 personnes se sont adressées à elle. Près de la moitié des personnes a déjà suivi un processus d'accompagnement et de réparation. Notre Église a aussi créé un Tribunal Pénal Canonique National pour permettre d'instruire les dossiers des personnes accusées et rendre des jugements impartiaux. Nous attendons encore une décision importante qui concerne notre diocèse de Tours et je salue particulièrement ceux qui sont ici ce soir et qui attendent comme nous.

C'est enfin un moment où nous voulons redire notre volonté de continuer à travailler à la prévention, à l'information et la formation dans le domaine des abus dans notre diocèse. Des conférences, des formations ont lieu sur le sujet qui nous aident à avancer en lien avec les victimes.

Le travail continue dans l'Église de France suite aux préconisations de la Ciase. Il y a quelques semaines, les prêtres de notre diocèse étaient réunis pour travailler sur la question de l'accompagnement spirituel et du sacrement de la réconciliation, ces deux situations fréquentes de la vie pastorale où les violences ont souvent eu lieu.

En ce jour, en un seul mot, nous ne voulons donc pas oublier et nous ne devons pas oublier. Car la tentation peut être grande de penser qu'il faudrait désormais tourner la page et passer à autre chose. Le risque serait alors de négliger ceux et celles qui sont victimes et qui continuent de porter leurs blessures, qu'elles aient été abusées par des prêtres, des religieux et religieuses ou des laïcs en mission dans l'Église.

Le risque en ne faisant pas mémoire, en risquant d'oublier, serait de penser que nous n'avons pas ou plus besoin d'être vigilant. Or la vigilance appartient à notre responsabilité à tous et toutes. Nous avons à la porter ensemble pour que ces drames n'arrivent plus et pour que l'Église soit une maison sûre.